

SEPTEMBRE 2021

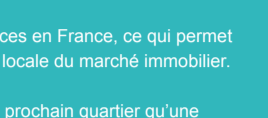
PRENEZ SOIN DE VOUS, NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE LOCATION



PRENDRE SOIN DES AUTRES

Partenaire de l'opération Pièces Jaunes, **Foncia a contribué en complément de vos dons au financement de la maison hospitalière Saint-Jean de l'Institut régional du cancer de Montpellier** avec la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

Inaugurée le mois prochain, cette maison pourra accueillir jusqu'à 16 personnes et permettra aux patients et aux patientes d'avoir leurs proches à leurs côtés tout au long de leur hospitalisation. Rendez-vous en janvier 2022 pour la prochaine opération **Pièces Jaunes** !



À VOTRE SERVICE

L'IMMOBILIER, UN MÉTIER DE PROXIMITÉ

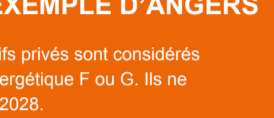
Le réseau Foncia compte plus de 500 agences en France, ce qui permet à nos équipes de développer leur expertise locale du marché immobilier.

Qui connaît mieux votre future ville ou votre prochain quartier qu'une personne qui y vit, qui y travaille ? **Nos équipes vous font bénéficier de l'expérience accumulée au fil des achats, des ventes, des locations dans toutes nos agences**, depuis bientôt 50 ans.

De plus, les agences Foncia partout en France peuvent facilement collaborer pour concrétiser votre projet. Pratique quand on cherche à louer ou à acheter dans le département voisin ou à l'autre bout du pays !

Afin de toujours mieux couvrir l'ensemble du territoire, **le réseau Foncia s'enrichit en permanence de nouvelles agences, comme récemment autour de Megève ou en Corse**. Achat, vente, location, gestion locative, syndic, location vacances... Quel que soit votre projet, il y a (presque) toujours une agence Foncia à proximité où rencontrer nos experts et nos expertes.

[EN SAVOIR PLUS](#)



LA VIE DE MA LOCATION

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UNE COPROPRIÉTÉ : L'EXEMPLE D'ANGERS

En France, 15 à 20 % des logements locatifs privés sont considérés comme énergivores, avec une étiquette énergétique F ou G. Ils ne seront plus louables à partir du 1er janvier 2028.

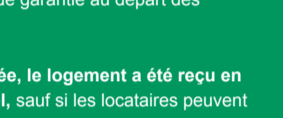
Devant ce constat, **Foncia a choisi d'accompagner les conseils syndicaux et les copropriétaires dans la rénovation énergétique de leurs immeubles** afin de valoriser leur patrimoine. Foncia s'appuie notamment sur le dispositif gouvernemental MaPrimeRénov' copropriété, pour en faire bénéficier les immeubles éligibles parmi les 60 000 qu'elle a en gestion.

Après un minutieux travail d'identification et de validation préalable des immeubles par des experts, les travaux à mener sont présentés aux copropriétaires puis validés en assemblée générale. **De nombreuses copropriétés gérées par Foncia peuvent bénéficier de ces subventions**, pour des travaux concernant les parties communes (isolation thermique ou système de chauffage, par exemple).

C'est notamment le cas de la résidence Le Brissac à Angers. Un projet pour obtenir 30 % de gains énergétiques a été proposé aux copropriétaires, afin de préserver la continuité de la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ce qui représente une économie de 7 000 euros par an. **Grâce à l'engagement du conseil syndical et de Foncia, les copropriétaires ont pu bénéficier d'une subvention MaPrimeRénov' copropriété correspondant à 25 % du montant total des travaux.**

Le 14 septembre dernier, la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, s'est rendue dans cette résidence gérée par Foncia qui fait aujourd'hui figure d'exemple au niveau national en matière de rénovation énergétique.

[EN SAVOIR PLUS](#)



LA QUESTION PRATIQUE

QUE DEVIENT LE DÉPÔT DE GARANTIE EN L'ABSENCE D'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE ?

L'absence d'état des lieux d'entrée n'empêche pas forcément les bailleurs de prélever une partie du dépôt de garantie au départ des locataires.

Par principe, sans état des lieux d'entrée, le logement a été reçu en bon état et doit donc être rendu tel quel, sauf si les locataires peuvent fournir la preuve du contraire, avec par exemple des photos prises à leur arrivée dans le bien.

Si le bien est rendu en bon état, le dépôt de garantie devra être restitué dans son intégralité. En revanche, **si des dégradations sont constatées à la sortie, le bailleur peut justifier des retenues sur le dépôt de garantie**, puisque le bien était justifié en bon état à l'entrée.

Attention : si le bailleur avait refusé de procéder à un état des lieux d'entrée, il ne pourra pas se prévaloir de cette présomption. À l'inverse, la ou le locataire qui a refusé de faire un état des lieux ne pourra pas affirmer que le bien n'était pas en bon état.

La meilleure solution est encore de **louer son logement auprès d'une agence qui fait systématiquement réaliser des états des lieux par un prestataire de confiance**, en toute indépendance.

[EN SAVOIR PLUS](#)

LE CHIFFRE CLÉ

172



C'est le poids total en kilogrammes des déchets ramassés sur les plages méditerranéennes de Toulon et Saint-Laurent-du-Var, à l'occasion d'une opération de nettoyage organisée par les équipes des agences locales Foncia le 19 juin dernier. Une partie a pu être valorisée au profit d'associations caritatives. Avec son réseau de plus de 500 agences en France comme gage de proximité, Foncia fait une priorité de la préservation et de la valorisation du patrimoine, qu'il soit immobilier ou naturel.

LA RÉGLEMENTATION DÉCRYPTÉE

COMMENT LIRE LA NOUVELLE ÉTIQUETTE ÉNERGÉTIQUE D'UN LOGEMENT ?

Le nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE) est entré en vigueur le 1er juillet 2021. Visibles sur les annonces en ligne et en vitrine, les étiquettes évoluent aussi.

Obligatoire pour la vente et la location d'un appartement ou d'une maison, le DPE est désormais synthétisé par une étiquette de classification. Elle prend en compte à la fois l'énergie consommée par le logement (classe énergie) et ses émissions de gaz à effet de serre (classe climat).

La plus défavorable de ces deux performances est retenue pour la note globale du logement, sur une échelle de A (très performant) à G (extrêmement consommateur d'énergie). La classe climat sera toujours affichée, afin de sensibiliser à l'empreinte carbone du logement.

Le rapport complet contient notamment des informations à propos de la consommation annuelle du logement en énergie, estimée selon ses caractéristiques pour une utilisation standard et répartie entre chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage et ventilation.

Le nouveau DPE propose aussi à titre informatif des **recommandations** d'usage pour réaliser des économies d'énergie, des travaux à envisager pour améliorer les performances énergétiques du logement, un indicateur de confort en été, une information sur les énergies renouvelables produites dans le bâtiment le cas échéant...

[EN SAVOIR PLUS](#)

LA TENDANCE IMMO

LA LOCATION 100 % EN LIGNE

Comment faciliter la recherche d'une location quand se déplacer n'est pas une option ? La dématérialisation est une solution, comme l'explique Eva Hugues, agent de location Foncia.

« Quand on cherche un appartement ou une maison en location loin de chez soi, pour ses études ou une mobilité professionnelle par exemple, il **n'est pas toujours possible de se rendre sur place pour remettre son dossier, faire des visites ou signer son bail.**

Dans le contexte sanitaire actuel, on n'a pas forcément envie de traverser la France en train, ou de rentrer chez des gens toute la journée. **Pour éviter que la recherche d'un logement soit source de stress ou d'inquiétude, Foncia a imaginé le service Location 100 % en ligne.**

Ces biens sont notamment proposés sur notre site [foncia.com](#) et identifiés clairement comme tels. Grâce à la visite virtuelle à 360°, on peut se promener dans toutes les pièces comme si on y était, et se projeter dans ce nouvel environnement.

Autre avantage de la dématérialisation : la rapidité de traitement des demandes. **En moins de 48 heures, le dossier de candidature est validé et le bail est signé, le tout à distance !** Les locataires passent la porte de leur appartement pour la première fois à leur emménagement.

Nous avons lancé la location 100 % en ligne en juin 2021 à Rennes, ville étudiante par excellence, avant d'étendre rapidement ce service à Tours. **Devant le succès rencontré, nous allons poursuivre l'opération sans attendre la prochaine rentrée.**

Nous allons aussi l'élargir, car il peut intéresser d'autres populations. J'ai en tête l'exemple d'une cliente qui s'occupait seule de la recherche pour sa famille. Elle a été très rassurée par notre réactivité, et soulagée à l'idée d'avoir enfin trouvé, sans se déplacer ! »

#àDOMICILE

RUGBY : FONCIA ACCOMPAGNE LES ENFANTS DE 20 VILLES EN FRANCE

Avec Foncia, le rugby se joue #àDOMICILE. Cette année, Foncia aide des enfants, partout en France, à transformer l'essai en leur offrant leurs tenues de match !

Pour cette saison 2021-2022, **Foncia a choisi de soutenir localement une vingtaine de clubs amateurs de rugby** : Dijon, Lisieux, Vincennes, Saint-Raphaël, La Rochelle, Clermont-Ferrand, Grenoble, Pau, Versailles, Aix-en-Provence, Nantes, Perpignan, Nice, Toulouse, Thionville, Palaiseau...

Déjà partenaire du Racing 92, **Foncia offre à chaque club des maillots et shorts personnalisés à ses couleurs pour les équipes des moins de 6 ans et/ou moins de 8 ans.** De quoi encourager ces enfants à continuer à s'amuser, sur le terrain comme à la maison !

Après des opérations de nettoyage de plages dans le Var ou le parrainage d'un concours au jumping international de Megève, **ce programme souligne une nouvelle fois l'engagement de Foncia dans la vie locale**, grâce à son réseau de plus de 500 agences en France.

Pour en savoir plus sur ces initiatives #àDOMICILE, suivez notre compte sur Instagram.

[INSTAGRAM](#)

LA FAQ

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Nos équipes sont heureuses de vous accueillir en agence, de présence sur rendez-vous. Elles assurent la continuité de nos services, dans le respect des mesures en place, des gestes barrières et des règles de distanciation.

Vous pouvez également contacter votre agence via votre espace client [MyFoncia](#), et retrouver nos réponses à vos principales questions sur [foncia.com](#).

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE :

Pour toujours recevoir nos messages dans de bonnes conditions, vous pouvez ajouter info@ematting.foncia.fr à votre carnet d'adresses ou à la liste des expéditeurs autorisés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de la part de Foncia, vous pouvez vous retirer de notre liste de diffusion en cliquant sur le lien suivant : [se désabonner](#).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et au Règlement européen (UE) 2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation et de suppression des informations vous concernant, à formuler auprès de Foncia Groupe en contactant directement le délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo@foncia.com.

Merci de ne pas répondre à ce message car votre réponse ne pourra pas être traitée.